



## Du même auteur

Sur [www.edilivre.com](http://www.edilivre.com)

- Parce que c'était moi...
- Le hasard joue et [g@gne](mailto:g@gne)
- Drôles de d(r)ames
- Prisonnière

Sur [www.bookelis.com](http://www.bookelis.com)

- Même le lion doit se défendre contre les mouches
- Le curé n'a pas de boîte aux lettres
- Des amours à distance
- La vie est un je(u)

***Vonette de Watten***

***Jusqu'à preuve du  
contraire***

*Roman*

©Vonette de Watten

*Tous droits de reproduction, d'adaptation ou de traduction,  
intégrale ou partielle réservés pour tous pays  
L'auteur est seul propriétaire des droits et responsable du  
contenu de ce livre*

*"La justice a beau suivre son cours, elle n'est jamais assez instruite."*

*Marc Favreau*

*"Un coupable ressemble comme un frère à un innocent, avec la différence que le coupable est plus habile à se défendre, car lui, au moins, connaît bien l'affaire."*

*Roland Agret*



# 1ère partie



## **Verdict**

*22 avril 2015*

Accusé levez-vous !

A la question : l'accusé est-il coupable d'avoir délibérément ôté la vie à Mme Claudette Morgival, le jury a répondu "oui" à la majorité de 6 voix au moins.

A la question l'accusé a-t-il prémédité son crime : le jury a répondu "non" à la majorité de 6 voix au moins.

En conséquence, la Cour et le jury, réunis en chambre du conseil, en ayant délibéré et voté conformément à la loi, condamne :

Mr Louis DARMETON  
à 10 ans de prison



## **Les faits**

Le lundi 12 novembre 2012 à 15h, les pompiers de Montrichard (41400) ont été appelés au domicile de Mme Claudette Morgival, situé 23 rue Emile Zola à Montrichard, par son fils M. Claude Morgival. Celui-ci venait de retrouver sa mère inconsciente sur le sol de la cuisine. Les pompiers arrivés rapidement sur les lieux, accompagnés de deux gendarmes de la brigade de gendarmerie de Montrichard n'ont pu que constater le décès de Mme Morgival. La victime présentant des signes de strangulation, les gendarmes ont immédiatement fait appel aux officiers de police judiciaire de la brigade criminelle et scientifique de Blois.



## Louis

*Je m'appelle Louis Darmeton, je suis né le 25 août 1982 à Blois (41000), fils unique de Charles Darmeton et Josette Pouchelle. J'ai passé mon enfance dans le petit village de Fougères sur Bièvre(41120), choyé par ma mère, agent municipale chargée de l'état civil à la mairie du village, et par mon père jardinier au château du XVème siècle situé au cœur de la commune. Au dire de ma mère, je n'étais pas ce que l'on peut appeler un beau bébé, mais j'étais d'un caractère facile, très calme et toujours souriant. Ce n'est que vers l'âge de 12 ans, à mon arrivée au collège, que j'ai commencé à souffrir de mon physique ingrat. Certains de mes camarades se*

moquaient souvent de mon nez épaté, de mes lèvres charnues et de mon teint blafard. Fort heureusement, ce visage plutôt disgracieux, auréolé d'une masse de cheveux blonds frisés, était illuminé par des yeux bleu-vert qui me faisaient un regard très vif empreint de tendresse. Ce n'était donc pas pour mon physique que j'étais apprécié par quelques camarades garçons et filles de ma classe, mais pour mon humour et ma bonne humeur.

A 15 ans, mon comportement commença à changer. Je suis devenu taciturne, renfermé, ne fréquentant plus beaucoup les jeunes de mon âge. La crise de l'adolescence sans doute, mais pas seulement. En fait, je souffrais beaucoup de solitude, pas de frères, pas de sœurs avec qui partager mes états d'âme. J'aurais pu, bien sûr, me confier à un ami mais mes parents, très stricts sur mes fréquentations ne m'en laissaient pas le loisir. Charles et Josette Darmeton continuaient à me mater. Ils étaient

trop présents, et se comportaient comme s'ils craignaient qu'il m'arrive quelque chose dès que je mettais le nez dehors. Je ne pouvais quitter la maison que pour me rendre au lycée et devais rentrer dès les cours terminés. Pas question de sortir avec des copains, d'aller au cinéma ou même de pratiquer un sport. J'essayai bien de me rebeller mais mes parents restaient intraitables. L'ambiance à la maison était pesante. Je devins dépressif, je nourrissais un ressentiment profond surtout à l'égard de ma mère qui semblait être la plus intransigeante. Cette ambiance familiale tendue et lourde ne m'empêchait pas d'être très bon élève. Sans doute avais-je compris que c'était de cette façon que j'avais une chance d'échapper à l'emprise de mes parents. Je décrochai, haut la main, un bac avec mention et émis le souhait de continuer mes études afin de devenir professeur d'Histoire-Géo. Ce qui voulait dire que j'allais devoir quitter mon village de

*Fougères sur Bièvre pour suivre des cours à l'université. Je déposai donc deux dossiers d'inscription, l'un à Orléans et l'autre à Tours ces deux villes étant à égales distances de mon village. J'ai finalement choisi d'aller à Tours car je pouvais bénéficier d'une chambre d'étudiant au sein de l'université. J'ai obtenu une bourse et j'ai profité des vacances d'été pour faire des petits boulots afin de me constituer une cagnotte. Je voulais le moins possible dépendre financièrement de mes parents. Je ne désirais plus me sentir le petit garçon que je n'avais plus envie d'être. J'aspirais à devenir adulte, mais sans toutefois tourner complètement le dos à mes parents. J'avais tout simplement envie de voler de mes propres ailes et vivre ma vie. Cela n'a pas été facile, la première année notamment. Mes parents vinrent m'aider à m'installer dans ma chambre d'étudiant et je revenais chaque semaine à Fougères sur Bièvre. Les années*

*suivantes furent différentes. Je m' 'étais fait de nombreux copains, faisais souvent la fête. Une façon, sans doute, de rattraper le temps perdu à rester enfermé dans ma chambre et à n'avoir de conversations et de sorties qu'avec mes parents et les rares amis qu'ils fréquentaient. Bref, je finis par ne rentrer chez moi qu'un week-end sur deux puis une fois par mois. Je voyais bien que mes parents étaient tristes mais je leur disais à chaque fois : « C'est la vie ! On n'élève pas des enfants pour soi, c'est la loi de la nature, tous les oisillons quittent le nid un jour ou l'autre. »*

*Je réussis ma licence sans problème ainsi que mon CAPES qui me permit d'enseigner en collège ou en lycée. J'exerçai d'abord mon métier de professeur d'Histoire-Géo en tant que remplaçant dans l'académie d'Orléans. Cela m'aida à parfaire mon expérience de pédagogue, car j'étais alors confronté à diverses situations. Je rencontrais de*

*nombreux adolescents issus de milieux sociaux différents et d'âges différents puisque je fis des remplacements aussi bien en collège qu'en lycée. Cela ne me déplaisait pas, j'ai pu ainsi me faire une opinion des différentes couches de la société. Tout était nouveau pour moi puisque j'avais vécu mes vingt premières années enfermé dans une sorte de cocon, très douillet bien sûr, mais un peu frustrant. En 2008, j'ai enfin obtenu un poste fixe au lycée Léonard de Vinci d'Amboise.*

*Sur le plan sentimental, quand j'étais étudiant, j'ai eu plusieurs petites amies. Mon physique ingrat ne rebutait pas les filles ; au contraire elles recherchaient ma compagnie parce qu'elles appréciaient ma finesse d'esprit et ma joie de vivre. Toutefois, je mettais fin à ces aventures dès que je m'apercevais que la fille que je fréquentais devenait trop présente. L'expérience de confinement que j'avais vécu dans ma jeunesse me poussait sans*

doute, inconsciemment, à tout faire pour ne pas revivre cette expérience douloureuse.

Lors de ma première année au lycée d'Amboise, je rencontrai Julie Conti venue remplacer le professeur de Mathématiques, Mme Fradier, absente pour raison de santé. Elle y resta un mois. Un mois pendant lequel nous avons eu le loisir de faire connaissance et, bien entendu je suis tombé amoureux de ma collègue. Sentiment partagé, ce qui me remplit de bonheur. J'ai alors compris que je ne pourrai plus me passer de Julie. Cette fois, la crainte d'une dépendance intellectuelle et morale de sa part ne me faisait pas peur et j'avais même l'impression que je la recherchais. Julie continua encore pendant un an à effectuer des remplacements dans l'académie, mais à la rentrée suivante elle fut nommée définitivement au lycée professionnel de Saint Aignan, distant d'à peine une quarantaine de kilomètres

*d'Amboise. Bien qu'étant désormais plus proches géographiquement, l'un de l'autre, nous avons décidé, d'un commun accord, de garder chacun un pied-à-terre près de notre lieu de travail et de nous retrouver simplement le week-end chez l'un ou chez l'autre, soit à Amboise soit à St Aignan donc.*

*Julie et moi nous nous connaissions depuis trois ans et nous envisagions sérieusement de régulariser notre situation et de fonder une famille, quand, le 13 novembre 2012, je reçus un coup de téléphone d'un certain capitaine Philippe Moulinard, me priant de bien vouloir me rendre à la gendarmerie de Blois. Il avait quelques questions à me poser sur une affaire en cours.*

# L'enquête

*Lundi 12 novembre 2012*

Les inspecteurs de la brigade de recherche de la gendarmerie de Blois, Philippe Moulinard et Serge Dorval, se rendirent donc, ce lundi 12 novembre, au domicile de Mme Morgival, sis 23 rue Emile Zola à Montrichard, où ils firent les premières constatations : le corps d'une femme visiblement morte étranglée, gisait sur le sol de la cuisine, à plat ventre, la tête tournée vers la droite. Le médecin légiste arrivé sur les lieux, peu de temps après, confirma la mort par strangulation probablement par un cordon, ajouta-t-il, qui ne se trouvait plus au cou de la victime. Par contre, il eut beaucoup de mal à évaluer l'heure de sa mort, affirmant néanmoins qu'elle remontait très certainement à plusieurs jours, puisque la rigidité cadavérique avait disparu. Il espérait pouvoir en dire plus après l'autopsie. Le substitut du procureur arrivé entre temps confia l'enquête aux deux inspecteurs présents sur les lieux, en précisant qu'ils allaient devoir travailler en accord avec Mme Corinne Coulard, juge d'instruction.

Laissant les gendarmes de la brigade scientifique faire leur travail de relevés d'indices, Philippe

Moulinard inspecta les lieux tandis que son collègue Serge Dorval recueillait les dépositions des témoins :le fils de la victime, tout d'abord, qui expliqua s'être déplacé parce qu'il n'avait pas de nouvelles de sa mère depuis plusieurs jours et qu'elle ne répondait pas au téléphone. Comme elle vivait seule, il était inquiet. Il affirma aussi que la porte était ouverte à son arrivée. Serge Dorval prit son nom et son adresse et le pria de venir le plus vite possible à la gendarmerie de Blois pour faire sa déposition. Il fit ensuite une enquête de proximité pour savoir si des voisins avait vu quelque chose d'anormal les jours précédents. Pendant ce temps, Philippe Moulinard parcourait les pièces de la maison à la recherche d'indices prouvant la présence d'une tierce personne. Il remarqua tout de suite les deux tasses à café vides dans la cuisine, ainsi qu'un paquet de café dont une partie du contenu s'était renversé sur le sol. Il en déduisit qu'elle était occupée de préparer du café quand elle avait été attaquée. Il chercha aussi à retrouver le cordon qui avait pu étrangler la victime, mais il ne le trouva pas. Comme aucun désordre ne régnait dans la maison, et que l'on n'avait constaté aucune trace d'effraction, il conclut que l'on pouvait éliminer l'hypothèse d'un cambriolage qui aurait mal tourné. Il ouvrit quelques tiroirs afin de trouver des papiers d'identité ainsi que quelques factures pouvant les renseigner sur les activités de Mme Morgival. Il pensa également à emmener l'ordinateur et le téléphone portable de la victime. Le corps avait été emmené vers l'institut médico-légal, et les techniciens de la scientifique

avaient terminé leurs relevés d'indices à l'intérieur et à l'extérieur de la maison. Aucun cordon ou quelque chose de semblable n'avait été retrouvé dans le petit jardin situé devant la maison. Philippe Moulinard en conclut que le criminel l'avait sans doute emporté avec lui dans le souci de laisser le moins de traces possibles derrière lui, notamment ses empreintes digitales qui y figuraient sans doute. Finalement, les deux inspecteurs quittèrent eux aussi, les lieux non sans avoir apposé les scellés sur le domicile. Ils auraient peut-être à y venir de nouveau pour collecter d'autres éléments nécessaires à la suite de l'enquête.

Dès leur retour à la gendarmerie les deux inspecteurs firent un point sur les premières investigations effectuées sur le lieu du crime. Ils tombèrent d'accord sur un premier scénario : Claudette Morgival a fait entrer quelqu'un qu'elle connaissait ou qu'elle attendait et elle s'apprêtait à faire du café quand elle a été attaquée. Ils réunirent ensuite quelques collaborateurs pour les mettre au courant des faits et des indices qu'ils possédaient.

— Première chose à faire, annonça ensuite le capitaine Philippe Moulinard, "faire parler" la victime. Je veux tout savoir sur elle, ce qu'elle a fait les jours précédant son décès, qui elle fréquente, à qui elle téléphone, quels sont les sites qu'elle visite sur Internet. Ce qui nous permettra, peut-être, d'avoir un mobile et ensuite, par déduction, une liste de coupables potentiels.